

COVID-19 : Les ONG appellent l'OMS à prendre ses responsabilités

QUATRE PATTES : L'interdiction du commerce mondial des animaux sauvages pourrait prévenir de futures pandémies zoonotiques

Genève/Zurich, le 7 avril 2020 – Dans le cadre de la Journée mondiale de la santé, le 7 avril, QUATRE PATTES, ainsi que 240 autres ONG internationales, appellent l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à prendre ses responsabilités : les organisations appellent l'OMS à œuvrer pour une interdiction définitive des marchés d'animaux sauvages, car ceux-ci constituent une menace sérieuse pour la santé publique. Des études montrent que ces marchés sont un terrain idéal pour les virus et les bactéries qui se propagent des animaux aux humains. La demande d'animaux sauvages, vivants ou morts, tels que les pangolins, les tortues, les tigres et les chauves-souris, destinés à la consommation humaine ou à la médecine traditionnelle, en revanche, ne faiblit pas.

Compte tenu de la crise sanitaire mondiale actuelle, il n'y a pas de meilleur moment pour interdire ces pratiques afin de prévenir de futures pandémies. Les ONG bénéficient également d'un soutien important au sein des Nations unies : dans le cadre d'un sujet publié dans l'édition actuelle du « Guardian », la secrétaire exécutive ad intérim de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, Elizabeth Maruma Mrema, plaide en faveur d'une interdiction des marchés d'animaux sauvages. [Vers l'article du Guardian](#)

Selon le magazine scientifique « Nature », 60 % des nouvelles maladies infectieuses sont des zoonoses, et 70 % d'entre elles proviennent probablement d'animaux sauvages. Le risque de transmission des zoonoses augmente en raison des conditions d'hygiène peu rigoureuses régnant sur les marchés d'animaux sauvages. Les animaux sont entassés dans de minuscules espaces sur les marchés souvent bondés. La proximité des humains offre un terreau parfait pour la propagation des agents pathogènes. De plus, les animaux ont un système immunitaire faible en raison de soins insuffisants, de stress et de traumatismes. Ils sont donc plus sensibles aux maladies, ce qui ne fait qu'augmenter le risque pour l'homme.

« Ce n'est pas la première fois que des maladies infectieuses sont associées aux animaux sauvages. Les épidémies récentes de SRAS-CoV 1, où les agents pathogènes sont passés des chauves-souris aux humains en passant par les civettes, et de MERS-CoV, qui a été transmis par des chameaux aux humains, tout comme celles du virus Ebola et VIH sont des zoonoses. Tant qu'on autorisera des marchés d'animaux sauvages, de nouveaux marchés continueront à émerger. Il serait plus que négligent de la part de l'OMS de ne pas faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider à prévenir de futures pandémies », déclare Kieran Harkin, responsable des campagnes pour la vie sauvage au sein de QUATRE PATTES.

La médecine traditionnelle contribue à alimenter le commerce des animaux sauvages

Des études menées par la World Animal Protection (WAP) soulignent que plus de 80 % des consommateurs de médecine traditionnelle préféreraient des ingrédients à base de plantes ou de produits synthétiques. Néanmoins, certains produits sont toujours fabriqués à base d'animaux sauvages, tels que les pangolins, les ours, les tortues, les lions ou les tigres. « Les os de lion et de tigre, la corne de rhinocéros ou les écailles de pangolin n'ont pas de propriétés médicinales avérées. Nous appelons les gouvernements du monde entier à prendre conscience du fait que la consommation et l'utilisation d'animaux sauvages présentent un risque pour la santé et la sécurité publiques. Les marchés qui vendent des animaux sauvages et des parties de leurs corps n'ont plus de raison d'être », déclare M. Harkin.

À propos de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est une organisation internationale de protection des animaux vivant sous l'influence humaine directe, qui dénonce les abus, sauve les animaux en détresse et les protège. Cette année, QUATRE PATTES célèbre son 20e anniversaire en Suisse. Fondée en 1988 par Heli Dugler à Vienne, l'organisation se concentre sur les chiens et les chats errants ainsi que sur les animaux de rente, les animaux domestiques et les animaux sauvages provenant d'élevages non adaptés à l'espèce et de zones de catastrophe et de crise. Grâce à des campagnes et des projets durables, QUATRE PATTES apporte une aide rapide et une protection sur le long terme aux animaux en souffrance. En Suisse, la Fondation pour la protection des animaux est un partenaire de coopération d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge d'ours à offrir un habitat adapté aux ours sauvés de mauvaises conditions d'élevage. www.quatre-pattes.ch